

DATE : 19 août 2020

DESTINATAIRE : Urbanisme – Planification et zonage

EXPÉDITEUR : Antoine D'Anjou agent technique en horticulture et arboriculture

**SUJET : Demande 2019-90019 – Évaluation et recommandations pour les arbres.  
PIIA résidentiel – Nouvelle construction au 347 avenue Saint-Louis.**

---

Bonjour,

Le projet consiste en la démolition du bâtiment existant et à la construction d'une nouvelle résidence au 347 avenue Saint-Louis.

Aucun bilan forestier n'a été fourni à la Ville pour le projet.

Suite à l'inspection du site le 27 février 2020, nous avons constaté que plusieurs arbres privés et qu'un (1) arbre public se trouvent à proximité de la zone des travaux projetés et que certains de ceux-ci seront affectés par le projet. Il est important de spécifier qu'aucun abattage d'arbre n'est nécessaire à la réalisation des travaux.

Voici en détail l'impact du projet sur les arbres répertoriés :

- L'arbre #1 public indiqué au plan devra être conservé et protégé puisqu'il est situé à proximité de la zone des travaux. Il s'agit d'un érable argenté mature de 60 en bonne condition physiologique. *Voir le formulaire émission permis pour les détails.*
- L'arbre #2 indiqué au plan devra être conservé et protégé puisqu'il est situé à environ 4,5 m de l'entrée charretière projetée. Il s'agit d'un érable de Norvège de 60 cm en bonne condition physiologique, il est situé à proximité du réseau électrique d'Hydro Québec et une partie du houppier est asymétrique compte tenu des travaux d'élagages répétitifs nécessaires au dégagement des fils. *Voir le formulaire émission permis pour les détails.*

- Plusieurs arbres de petits diamètres sont situés sur le terrain voisin soit le 351 av. Saint-Louis, leur protection n'est pas nécessaire puisque la zone des travaux projetés est à une distance suffisante des systèmes racinaires et il est improbable que des dommages surviennent à ces arbres durant la réalisation du projet puisqu'une clôture rigide sépare les deux propriétés.

Compte tenu de l'espace disponible dans l'emprise municipale, la Ville de Pointe-Claire procédera à la plantation d'un arbre public en marge avant au printemps 2021.

Voir notre rapport aux pages 3 à 6 de ce document.

Merci de votre collaboration

A handwritten signature in blue ink, reading "Antoine D'Anjou".

Antoine D'Anjou  
Arboriculteur certifié ISA # QU-0188A



**2. Photos :**

**Photo #1 :** Vue d'ensemble au 347 avenue Saint-Louis.



**Photo #2** : Marge latérale est.





**Photo #3** : Arbres voisins situés en marge latérale à proximité de la zone d'excavation.